



Nettoyage extérieur

Recommandations pour les travailleurs, résidents et bénévoles en contexte d'inondation

Les travaux de nettoyage à l'extérieur peuvent vous exposer à des contacts avec de l'eau souillée ou des matériaux contaminés par cette eau.

Problèmes de santé les plus fréquents

L'eau souillée peut contenir des microbes, des matières fécales ou d'autres contaminants. Le contact avec cette eau peut causer :

- des irritations ou des infections de la peau;
- un risque de tétanos, surtout s'il y a une plaie sur la peau (coupure, blessure);
- des gastroentérites si de l'eau ou des objets souillés sont portés à la bouche.

Moyens de prévention et équipements de protection personnels

- Se laver régulièrement les mains.
- Porter des vêtements qui couvrent les bras et les jambes, des bottes de sécurité et des gants de travail en caoutchouc.
- Éviter tout contact de la peau, des yeux ou de la bouche avec l'eau et les matériaux souillés.
- Porter une visière ou des lunettes de sécurité et un masque protecteur s'il y a un risque important d'éclaboussures au visage.
- S'assurer d'être à l'extérieur des zones de travail lorsque l'on boit, mange, met ou enlève des lentilles cornéennes.

Vaccination contre le tétanos

- Le tétanos est une maladie grave. Il peut survenir lorsqu'une blessure entre en contact avec de l'eau ou des objets souillés.
- Le carnet de vaccination de nombreux adultes n'est pas à jour pour la vaccination contre le tétanos.
- Chez l'adulte, une dose de vaccin est nécessaire chaque 10 ans après la vaccination de base (3 doses reçues à l'enfance).

Précautions additionnelles

- Éviter les contacts avec les carcasses d'animaux ou de poissons morts; utiliser des pelles pour les manipuler.
- Ne tentez pas de déplacer des contenants de produits chimiques non identifiés ou des bonbonnes de propane endommagées.
- N'approchez pas des animaux sauvages.

En cas de blessure

- Nettoyer immédiatement à l'eau potable et au savon toute blessure, même mineure.
- Recouvrir les plaies d'un pansement étanche.
- Consultez les services de santé même si vous êtes vacciné contre le tétanos. D'autres vaccins ou traitements préventifs pourraient vous être recommandés.

Pour mettre votre vaccination à jour

- Voir le CLSC près de chez vous
Consulter <https://santemontreal.qc.ca/population/>

Pour toute blessure importante ou morsure animale avec perforation de la peau

- Appelez INFO-SANTÉ 811 ou consultez une clinique médicale

Adapté d'un feuillet de la Direction de santé publique du CISSS de la Montérégie, mai 2017

